

Compte-rendu de la réunion du comité directeur de la ligue Grand-Est de course d'orientation

Jeudi 4 décembre 2025 à partir de 20 heures en visio-conférence

Présents :

Marie BOLZER, Présidente

Virginie BLUM, Sylvie MARCHESIN, Zoé VILLAR, Yves BOEHM, Vincent FREY, Mathieu LEMERCIER, Philippe POGU, Manuel ZENEVRE

Excusées :

Claudie GREVET Mauricette JOLY,

Ordre du jour

- ✓ Retour sur la conférence des présidents de ligue de samedi 29 novembre (MB)
- ✓ Prise en compte des remarques de Marie VUILLEMARD, DAR le 19/10/2025 relatives aux interventions non coordonnées d'un licencié du club organisateur. Suites à donner
- ✓ Point sur les CR d'experts, éventualité d'un séminaire (PP)
- ✓ Retour sur le Week-End O'Féminin et projection sur 2026 (ZV)
- ✓ Retour d'expérience de l'utilisation de Chronopro par le SCAPA (MB)
- ✓ Point sur le calendrier 2026 (VB)
- ✓ Echanges à propos de remarques de Franck COLIN sur le respect des formats des compétitions départementales. Cf Annexe 2
- ✓ Règlement des compétitions 2026 – évolutions à prévoir (ML)
- ✓ Communication et newsletter : participation des licenciés et des dirigeants (VF et VB)
- ✓ GREF'O day : programme à valider (MZ ou ?)
- ✓ Jeux régionaux des jeunes : information après sollicitation des Comités concernés (VB)
- ✓

Information du CD pour suite à donner en BD :

- ✓ Modification des statuts
- ✓ Préparation de l'AG 2026
- ✓ Appel à candidatures (AG 2026)

Retour sur la conférence des présidents de ligue de samedi 29 novembre

Marie BOLZER présente les points évoqués lors de cette réunion annuelle ce qui entraîne de nombreux échanges sur les thématiques abordées. Sylvie ARCHESIN était également présente en tant que membre du bureau fédéral.

- Convention avec l'ONF : les discussions autour de la convention avec l'ONF n'avancent pas et restent complexes.

- Nouveau site web fédéral: Le nouveau site vitrine de la Fédération devrait être opérationnel début 2026, avec la gestion des licences prévue pour l'automne 2026 ; il permettra notamment le paiement direct à l'inscription et la centralisation des listes de licenciés, facilitant les remboursements et supprimant le recours aux sites annexes.
- Modifications statutaires: Les statuts devront intégrer en annexe le contrat d'engagement républicain, imposant la tenue d'une AG extraordinaire avant l'AG ordinaire pour valider ces changements, la FFCO devant approuver toute modification.
- Règlement des compétitions et qualifications : Un CN sprint sera mis en place dès janvier 2026. Retour de la coupe de France des clubs. Les modalités de qualification aux championnats de France évoluent : les 10 premiers du Championnat de France de N-1 seront qualifiés, ainsi que les champions de Ligue, voire les 2^e selon effectifs ligue, avec suppression des quotas sportifs et administratifs et introduction d'une jauge CN calculée chaque année pour atteindre 60 participants par catégorie.
- Commissions de Discipline : la Ligue Nord-Est est conforme concernant la composition des commissions de discipline, contrairement à d'autres ligues.
- Subventions jeunes et stages : La Fédération dispose de 24 000 € de subventions pour les jeunes, dont 16 000 € dédiés au soutien des ligues pour les RDE et stages ; la Ligue Grand Est, très active, va transmettre un tableau récapitulatif à Valérie Berger-Capbern pour solliciter une part des 9 500 € restants.
- Valorisation des actions : Yves propose de rédiger un article pour le magazine fédéral afin de mieux faire connaître les nombreuses actions menées par la Ligue Grand Est, souvent méconnues au niveau national.
- Développement territorial : Un appel à candidature pour un référent développement territorial sera lancé lors de l'AG, l'objectif étant d'encourager la création de nouveaux clubs, idéalement avec un référent par département.
- Gestion des subventions et justificatifs : Yves centralise les factures d'hébergement et de prestataires pour justifier les dépenses et maximiser l'obtention de subventions, en lien avec les directives de Valérie Berger-Capbern.
- Formation/Module initial commun : Un module initial commun à toutes les formations (traqueur, contrôleur, arbitre) sera mis en place début 2026 pour réduire les redondances, avec possibilité pour tous les formateurs actuels d'intervenir sur ce module.
- Règles du PSF : Le seuil minimal pour une action PSF est désormais de 750 €, obligeant à regrouper les petites actions tout en veillant à la clarté des dossiers pour les instructeurs.
- Soutien au haut niveau et aides financières : l'évolution des tarifs des stages du groupe France moins de 18 ans (120 € à 300 €) implique de réfléchir à la prise en charge actuelle de 30 % des factures.

Incident lors d'une journée de courses départementales

- Le rapport d'arbitre de Marie Villemard, DAR sur 2 courses le 19 octobre, fait remonter l'attitude d'un licencié du club organisateur qui est intervenu de façon non coordonnée et a perturbé le déroulement des départs avec manque de respect à l'arbitre. Un courrier va lui être adressé avec copie à la DAR, à la présidente du club et à la FFCO.

Fin de la réunion à 22 heures.